

Faits saillants de 2014 pour la municipalité régionale de Waterloo

- Le total de l'avantage estimé des reprises provinciales en 2014 pour la municipalité régionale de Waterloo est de 50 267 000 \$.
- Cela équivaut à 8 % de toutes les recettes tirées de l'impôt foncier municipal dans la municipalité régionale.
- Cela dépasse de 5 763 400 \$ le montant de l'avantage accordé au titre des reprises de 2013.
- Cela dépasse aussi de 50 138 000 \$ les versements reçus en 2004.
- La suppression de ces coûts de l'assiette foncière profite à tous les contribuables de la municipalité régionale de Waterloo.

A Reprises estimatives de la province en 2014

50 267 000 \$

| | |
|--|---------------|
| 1. Programme de médicaments de l'Ontario | 6 836 600 \$ |
| 2. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet de la gestion | 2 638 200 \$ |
| 3. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet des prestations | 24 590 600 \$ |
| 4. Ontario au travail – volet des prestations | 6 619 400 \$ |
| 5. Ontario au travail – volet administration (aide supplémentaire) | 7 890 900 \$ |
| 6. Sécurité des tribunaux et transport des détenus | 1 691 300 \$ |

B Reprises provinciales en 2013

44 503 600 \$

C Augmentation des reprises provinciales par rapport à 2013 (ligne A - ligne B)

5 763 400 \$

Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)
Avis de transfert en 2014



La municipalité régionale de Waterloo

25000

Avis de transfert en 2014 – Description des lignes

A Avantage estimé pour les municipalités de la reprise en 2014 du Programme de médicaments de l'Ontario, du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, de la reprise progressive des prestations d'Ontario au travail; et des coûts liés à la sécurité des tribunaux et au transport des détenus, ainsi qu'une aide supplémentaire pour les municipalités concernant les coûts d'administration d'Ontario au travail.

B Égal à la ligne A de l'Avis des reprises de 2013

Nota : Le montant du financement provincial et des autres initiatives d'aide permanente de la province est arrondi à la centaine.